

CHAPITRE X

La Saxe et le Congrès de Cologne.

Ambition de Jean Georges de jouer un rôle prépondérant dans l'œuvre de la médiation collective : désignation de Burkersrode et Canne pour une ambassade spéciale en France ; déplaisir du gouvernement français. — Participation de la Saxe au Congrès de Cologne ; ordre aux plénipotentiaires de se concerter avec les députés de Brandebourg. — Débat à la Diète sur la garantie générale du cercle de Bourgogne ; attitude modérée du député saxon ; formule de conciliation proposée par l'Electeur de Saxe ; impuissance de la Diète. — Légation du Congrès de Cologne en France : voyage de Gersdorf et Canne. Accueil peu encourageant de Lionne. Fin de non recevoir opposée par le cabinet français aux demandes particulières des Saxons. Rappel des ambassadeurs. Mécontentement de Jean Georges. Sens de la médiation collective des princes allemands.

Dans la crise diplomatique que provoquait la guerre de Dévolution, Jean Georges de Saxe avait affecté, dès la première heure, un rôle saillant. Tout en s'associant à une médiation collective, il avait rêvé de se distinguer des autres membres de l'Empire et, si possible, de devancer leur action. Aussi dès le mois de juin 1667, il avait arrêté dans son esprit l'envoi de Burkersrode en France. Depuis que l'ambassade de Reiffenberg avait une première fois tourné au gré de ses vœux, il préférerait cette voie rapide et sûre. Le gouvernement français ne goûta pas l'idée avec la même satisfaction. Il lui déplaisait d'être gêné, même par la plus légère entrave, dans ses mouvements contre l'Espagne. C'est pourquoi Gravel, dont l'avis était prépondérant dans les grandes occasions, tâcha dès le début de dissiper ce projet. Il insinua que Burkersrode ne serait bien accueilli à la cour que s'il n'était chargé d'aucune proposition que S. M. « ne